

## Formations & accompagnements

# CGV, CGU, mentions légales, protégez votre activité et inspirez confiance

Tout le monde possède des mentions légales, CGV et CGU, mais peu de personnes en mesure vraiment les enjeux et les risques. On les indique sur nos sites internet, nos contrats, sans avoir pris le temps de véritablement les rédiger. De toute façon, personne ne les lit, comme le générique au cinéma, et pourtant il suffit d'un client, d'un litige pour que cette affirmation cause du tort à l'entreprise.

**Cette formation vous accompagne pour que vous repreniez la main sur ces documents et qu'ils soient cohérents avec votre activité et vos engagements.**



**Durée : 20 heures**



**Prérequis :**

- Aucun prérequis pédagogique n'est exigé pour suivre la formation
- Prérequis techniques (module e-learning) : connexion internet, navigateur web à jour (Chrome, Firefox ou Edge recommandés), son activé pour les contenus audio/vidéo



**Public :**

- Entrepreneur,
- Dirigeant de société,
- Toute structure proposant des prestations de services ou la vente de biens.

**Prix :**

*Inter-entreprise (10 pers. max.) :*

- 1 800 €\* / personne / présentiel
- 800 €\* / personne / visioconférence

*Intra-entreprise : sur devis*

**Objectifs :**

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Clarifier les obligations, enjeux et risques liés aux CGV, CGU et mentions légales.
- Comprendre leur structure et leur contenu pour s'assurer qu'elles sont alignées avec son activité et ses engagements.
- Faire évoluer ses documents et pratiques en autonomie, au rythme des évolutions législatives et des changements de son activité.

\* Prix TTC, exonération de TVA art. 261-4-4° CGI

## Modalités pédagogiques :

### 1 - Clarifier : E-learning 2 heures

Maîtriser les essentiels de la thématique à votre rythme (activités variables : jeux, quiz...).  
Accessible via une plateforme en ligne après connexion au moyen d'identifiants personnels (accès pendant toute la durée de l'accompagnement).

### 2 - Mettre en œuvre : Présentiel 14 heures

Pour construire concrètement votre conformité, avec des livrables opérationnels et immédiatement mobilisables.

L'occasion d'échanger, de répondre à vos questions et de mettre en pratique les obligations réglementaires grâce à une méthode pas à pas pensée pour votre secteur d'activité.

### 3 - Évaluer : 4 Visioconférence 1 heure

Visioconférences trimestrielles de suivi incluses dans l'accompagnement, sur une période de 12 mois à compter de la session présentielle : évolutions réglementaires, questions, partage entre pairs.

### 4 - Auditer : sur option : 2 sessions de 3 heures - 900 €\*

Deux sessions d'audit de maturité conformité en visioconférence, à +6 mois et +12 mois après la session présentielle, pour mesurer la progression, identifier les ajustements nécessaires et ancrer les acquis dans la durée.

## Modalités d'évaluation :

- QCM d'évaluation en fin de formation.
- Évaluation à chaud : questionnaire de satisfaction en fin de session.
- Évaluation à froid : questionnaire de transfert des acquis à 90 jours.

## Nature de l'action :

- Action de formation professionnelle continue - perfectionnement professionnel, formation non certifiante.
- Une attestation de fin de formation est remise à l'issue de l'accompagnement. Formation éligible au titre de la formation annuelle continue des IOBSP (8h multi-activité), IAS (15h), professionnel de l'immobilier (14h).

## Modalité d'accès :

Accès à la formation e-learning dans un délai de 2 à 4 semaines après signature de la convention de formation.

Sessions en présentiel ou visioconférence sont planifiées en concertation avec les participants, selon les disponibilités et le calendrier des sessions inter ou intra-entreprises.

Pour toute situation de handicap, nous contacter afin d'étudier les adaptations possibles.

Référent pédagogique : Amandine Sala, [contact@amandinesala.fr](mailto:contact@amandinesala.fr)

\* Prix TTC, exonération de TVA art. 261-4-4° CGI

## Programme :

### **Clarifier vos obligations** (e-learning 2h)

- Comprendre les obligations légales en ligne
- Les mentions légales et politique de confidentialité
- CGV et CGU
- Les règles de la publicité et du marketing digital

### **Mettre en œuvre** (14 heures en présentiel)

- Audit de l'existant :
  - Revue site, documents contractuels, pratiques marketing
  - Identification des manques et des risques dans son activité
- Mise en conformité des mentions légales et politique de confidentialité :
  - Comprendre ce qui doit figurer et comment les adapter à son activité réelle
- Mise en conformité des CGV et CGU :
  - Identifier les clauses essentielles
  - Comprendre comment les adapter à sa cible B2B ou B2C
- Mise en conformité des pratiques marketing :
  - Revue des pratiques emailing et publicité.
  - Mise en place des mécanismes de consentement et de désinscription
  - Règles applicables aux partenariats et communications commerciales.
- Valoriser ses engagements juridiques auprès de ses clients et partenaires :
  - Comment communiquer ces différents documents
  - Comment transformer la transparence juridique en gage de confiance

### **Évaluer** (visioconférence 1 heure / trimestre)

- Retour d'expérience, évolutions réglementaires.
- Les thématiques abordées lors de chaque session sont définies en fonction des évolutions réglementaires en cours et des questions remontées par les participants.
- Elles sont communiquées une semaine environ avant la visioconférence.